

Tours, le jeudi 17 octobre 2024

Service
Action sociale

N/Réf. : Gaas-Afc
gestion-as@caf37.caf.fr

Objet : Avenant à la convention PS

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, un avenant à la convention de prestation de service.

La durée de l'avenant est alignée sur les dates de la convention territoriale globale (Ctg) conclue entre la Caf et la collectivité compétente.

Nous vous prions de bien vouloir signer et dater électroniquement l'avenant le plus rapidement possible. Cet avenant permet de déclencher les paiements de droit.

Il vous appartient de renseigner la qualité, le nom et le prénom de la personne habilitée à signer cet avenant. Les champs sont libres et à renseigner par vous-même.

Dans le cas d'une gestion d'équipement confiée à un tiers par marché public, l'avenant est tripartite (Caf ; tiers gestionnaire ; collectivité compétente).

Si vous souhaitez de plus amples informations, sur ces dispositifs, vous pouvez contacter le conseiller technique de votre secteur pour une approche plus approfondie.

Si vous souhaitez des précisions sur les modalités de contractualisation, vous pouvez contacter le service administratif via le mail suivant : gestion-as@caf37.caf.fr

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos salutations distinguées.

La Direction de la Caf Touraine



TSA 47444
37929 Tours Cedex 9

www.touraine.caf.fr